

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RÉCLAMES 50 id.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e. chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONI, rue du Cours.
À L'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6 ..
TROIS MOIS 3 ..

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 6 Mars 1864.

Son Altesse Royale Madame la Princesse de Wurtemberg, sœur de Son Altesse Sérénissime le Prince, notre auguste souverain, est heureusement accouchée, au palais de Monaco, le jeudi 3 mars, à dix heures et demie du matin, d'un Prince, qui a reçu les noms de Guillaume-Charles-Florestan-Géro-Crescent.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Albert est de retour à Monaco, venant de Corse.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de février 1864, est de 2,261.

On a commencé à prendre des bains de mer à Monaco le 29 février dernier.

Nous croyons devoir prévenir les personnes qui devancent l'ouverture de l'établissement des bains, que le lieu dit le *Portier*, où elles se sont baignées, offre quelque danger. Une source d'eau douce, sourdant à l'entrée de la petite anse, dépose sur le fond un limon visqueux sur lequel le pied glisse facilement ; si l'on n'y prend garde on peut être entraîné, malgré soi, à une certaine distance et perdre pied immédiatement. En cas de malheur, l'isolement de ce lieu rendrait tout secours impossible.

Dans notre numéro du 24 janvier, nous avons publié quelques détails sur la vie moyenne en France et signalé à l'attention de nos lecteurs un ouvrage intitulé : *Nouvelles considérations sur la longévité de la vie humaine*. M. Guyétant père, auteur de cet ouvrage, nous a fait l'honneur de nous adresser à ce sujet une lettre, dont le style est loin de se ressentir de l'âge de l'auteur. Nous en reproduisons les passages relatifs à Monaco. On verra par là tout le bien que M. Guyétant pense du climat de ce pays.

Paris, ce 25 février 1864.

Monsieur le Rédacteur,

Une personne bienveillante qui reçoit votre intéressant journal, a eu l'heureuse idée de me l'adresser de Strasbourg, et dans ce journal du 24 janvier dernier, j'ai lu, avec plaisir, l'article dans lequel vous parlez de l'ouvrage que je viens de publier sur la longévité humaine, en France. Vous dites à vos lecteurs que le docteur Guyétant a signé son ouvrage à 85 ans ; vous

lui faites grâce de 2 ans, car il est, depuis dix mois, dans sa quatre-vingt septième année, et bien près d'entrer dans la quatre-vingt huitième ; jouissant toujours d'une santé parfaite, quoique d'une organisation délicate, et vous écrivant encore sans lunettes, ce que vous pouvez annoncer à vos nombreux lecteurs pour les encourager à prolonger leur carrière dans un siècle où l'on a fait déjà tant de progrès qui satisfont l'esprit et le cœur ; et où, chaque année de plus peut procurer au vieillard une jouissance nouvelle.

Puisque vous m'avez fait l'honneur de lire mon opuscule, vous avez pu remarquer le cas particulier que je fais de l'heureux climat où vous vivez et où j'ai envoyé tant de malades recouvrer la santé ! Moi-même, je me propose, si la Providence me fait voir encore un automne, de ne pas en attendre la fin sous le ciel nébuleux de notre brillante mais froide capitale, et de prendre mon vol, avec quelques familles bien avisées, vers ce nid creusé au pied des Alpes-Maritimes redevenues françaises.

Vous voyez, par ce passage de mon livre, Monsieur le Rédacteur, combien j'estime, pour prolonger une santé délicate, la douce température de votre beau pays.

Si je puis être à Nice ou à Monaco, au printemps de 1865, j'aurai soin, comme botaniste, de noter la végétation comparée de votre heureux climat, pour faire mieux apprécier son influence salutaire qui n'est peut-être pas encore assez connue dans la France centrale, et surtout dans nos départements du Nord et du Nord-Est.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous aurez l'obligeance de répondre quelques lignes à cette longue lettre, inspirée par le désir d'être utile, désir dont vous paraissez animé vous-même, et qui porte très-haut l'estime et la considération distinguée dont j'ai l'honneur de vous présenter la sincère expression.

GUYÉTANT père,

Dr-M. Doyen-d'âge des médecins de Paris, membre de la Légion-d'Honneur, de l'Académie impériale de médecine, de la Société centrale d'agriculture, etc., etc.

Nous avons répondu à M. Guyétant ; et nous sommes heureux de pouvoir lui assurer de nouveau que sa présence au milieu de nous éveillera chez tout le monde les sympathies et les respects dus à sa science, à son rang et à l'âge plein de jeunesse dont il jouit.

A. CHAMBON.

On écrit de Nice, en date du 24 février, au *Journal des Débats* :

« Nice n'a point démenti l'honneur de son nom d'origine grecque, qui veut dire victoire : c'est encore la région la plus salutaire, le séjour le plus bienfaisant que la Providence ait réservé à l'aristocratie de toutes

les nations pour supporter l'hiver. Aujourd'hui le thermomètre marque 10 degrés de chaleur à l'ombre : quelle contrée jouit en Europe d'un aussi rare privilège ?... Aussi les notabilités intelligentes viennent toutes s'abriter à son soleil. Venise, au temps de sa puissance, ne comptait pas sur son Livre d'or une clientèle plus brillante ni plus choisie.

Les touristes qui viennent à Nice ne manquent pas de visiter la riante et voisine principauté de Monaco, où vient de s'ouvrir un hôtel français, le Grand Hôtel de Paris. C'est sans contredit l'un des premiers établissements de la Corniche. »

BULLETIN DU LITTORAL.

M. le préfet des Alpes-Maritimes vient d'instituer une commission chargée de préparer le concours régional agricole qui doit avoir lieu à Nice, en 1865.

M. Rivaud, chef de division à la préfecture, est nommé secrétaire de la commission.

M. Nadaud de Buffon, ingénieur en chef et professeur d'hydraulique agricole à l'Ecole impériale des ponts-et-chaussées reçut, il y a quelque temps, la mission d'étudier les moyens d'améliorer la vaste plaine connue sous le nom de la Crau d'Arles, dans le département des Bouches-du-Rhône.

Les études auxquelles s'est livré le savant ingénieur sont terminées. Et s'il faut en croire le *Mémorial d'Aix* on aurait enfin découvert la possibilité de colmater rapidement, au moyen des eaux troubles de la Durance, les 24,000 hectares de terrain pierreux qui composent la Crau d'Arles.

La Durance est, en effet, la rivière la plus riche en principes fertilisants. Le précieux limon qu'elle charrie inutilement vers la mer pourrait, sans préjudice pour les irrigations qu'elle alimente déjà, et moyennant un système de travaux à la fois simple et peu coûteux, être déversé sur ces plaines stériles depuis un temps immémorial et auxquelles ce colmatage donnerait en quelques années une valeur considérable.

Un grand nombre d'arabes est arrivé depuis quelque temps à Marseille. Ces disciples de Mahomet viennent s'embarquer pour se rendre à la Mecque, où ils vont accomplir leur pèlerinage. Ces Arabes, au nombre de près de trois cents, composent une véritable caravane, qui a établi son campement sous le grand mur situé en face du fort Saint-Jean. C'est là, en plein air, dit le *Sémaphore*, que cette nombreuse tribu, vivant de la vie plus contemplative qu'ascétique du désert, se livre à ses ablutions et prépare le couscoussou traditionnel.

Parmi ces Arabes plusieurs parlent assez correctement la langue française. Quelques uns portent sur leur burnous la médaille militaire, d'autres portent la médaille de Crimée.

Au sortir de la prison de Spielberg, Silvio Pellico trouva chez la marquise de Boralo, l'hospitalité la plus bienveillante et la plus délicate en même temps. Il devint son bibliothécaire. Cette position lui créa des ressources et des loisirs qui lui permirent de se livrer de nouveau à son goût pour l'étude. Il en profita à ce qu'il paraît : car la *Rivista italiana* nous apprend qu'on vient de découvrir dans les papiers de la marquise, morte récemment, un manuscrit dans lequel l'auteur de *Mes Prisons* raconte sa propre biographie. Cette œuvre sera publiée prochainement.

A. CHAMBON.

Le *Journal de Nice* publie l'avis suivant que nous reproduisons dans l'intérêt des commerçants de Monaco qui auraient encore des monnaies sardes.

Sur la demande du gouvernement français, le gouvernement italien a consenti à reprendre pour leur valeur nominale les pièces de monnaie au coin sarde qui circulent dans notre département.

Pour faciliter le retrait des valeurs sardes démonétisées, deux honorables négociants de notre ville, MM. Eugène Abbo, rue des Ponchettes, et Gauthier fils aîné et Cie, place Napoléon, ont bien voulu se charger de l'échange au 500, contre monnaie d'or et d'argent, à l'effigie de l'Empereur, de toutes les monnaies encore en circulation.

Le Commerce de Grasse après avoir fait ressortir le développement que les relations commerciales ont pris entre Nice et Grasse émet le vœu que les chambres syndicales de ces deux villes s'entendent pour adopter une base uniforme afin de traiter les affaires en huiles.

A Nice, dit ce journal, on traite à 7 kilg. 4 hect., à Grasse, à 8 kg. 1 hect, soit aux anciennes unités respectives réduites au système décimal; ne vaudrait-il pas mieux que, sur chacune de ces places, les acheteurs se conformassent à l'unité de 10 kilog. ainsi que l'a délibéré la chambre de commerce de Nice? Si les négociants voulaient prendre carrément cette résolution, dès ce jour le principe serait établi sur tous les marchés du département.

Ce fait s'est déjà vérifié à Grasse pour les fleurs de la parfumerie, et à Nice pour les cocons. Ces deux produits ne se vendaient à Nice qu'aux 7 kg. 4 hect. et à Grasse aux 8 kg. 1 hect. eh bien! que s'est-il passé? les parfumeurs et les filateurs ont eu le bon esprit d'acheter au kilog., les producteurs et les paysans s'y sont conformés; et acheteurs et vendeurs se félicitent aujourd'hui de cette transformation.

La proposition du Commerce de Grasse est éminemment pratique. Elle a pour but de ramener la vente de l'huile à un poids uniforme, et de substituer à d'anciennes mesures locales une mesure générale et connue de tout le monde. Si les chambres syndicales l'acceptent, comme nous n'en doutons pas, nous engagerons de notre côté les négociants de Monaco à suivre leur exemple et à vendre au kilo., au lieu de vendre au rup, comme on le fait aujourd'hui.

A. C.

Les affaires en huiles d'olive depuis quinze jours, ont repris à Grasse un peu d'activité et les huiles ordinaires mangeables ont haussé de 50 c.

Dans les autres qualités, les prix n'ont guère varié. Le commerce achète toujours quelques parties en diverses qualités, mais absolument pour les besoins du moment.

Les huiles de la dernière récolte n'ont pas du tout changé de prix, bien que l'on ait continué à acheter quelques quantités notables.

Dans la quinzaine écoulée on a pu noter environ cent cinquante kilogrammes d'huile aux prix suivants :

Surfines et fines 13 fr.

Mifines et supérieures mangeables 13 à 14 fr.

Ordinaires mangeables 10 fr.

Ressencés 9 fr., le tout aux 8,100 grammes.

Depuis la semaine dernière, le temps est très-doux

et nous avons une pluie qui fait le plus grand bien aux récoltes.

Nos oliviers sont partout superbes et ils ne tarderont pas à se mettre en végétation.

H. IMBERT.

VILLE DE CANNES.

SIXIÈME ANNÉE.

Régates du lundi 4 avril 1864. (2 heures)

Sous le patronage de M. le Vice-Amiral Comte BOUET-WILLAUMEZ, Préfet maritime du 5^{me} arrondissement, et sous celui de M. GAVINI DE CAMPILE, Préfet des Alpes-Maritimes.

COURSES GÉNÉRALES A LA VOILE.

1^{re} CATÉGORIE.

Au-dessus de 30 tonneaux.

PRIX DES DAMES : Une coupe en argent, valeur 800 fr.
2^{me} CATÉGORIE. — (1^{re} série).

Au-dessus de 7 mètres 50 (à la flottaison)

1^{er} Prix : Une médaille en or, offerte par S. E. M. le ministre de la marine, 100 fr., plus 400 fr. offerts par la Société.

2^{me} Prix : Une médaille en vermeil offerte par la Société.

2^{me} Série.

De 6 mètres à 7 mètres 50.

1^{er} Prix : Une médaille en or, offerte par S. E. M. le ministre de la marine, 100 fr., plus 300 fr. offerts par M. le Préfet des Alpes-Maritimes.

2^{me} Prix : Une médaille en vermeil offerte par la Société.

3^{me} Série.

Au-dessous de 6 mètres.

1^{er} Prix : Une médaille en or, 100 fr. plus 200 fr. offerts par le chemin de fer de la Méditerranée.

2^{me} Prix : Une médaille en vermeil, offerte par la Société.

COURSES D'ENSEMBLE.

PRIX D'HONNEUR : Une coupe en argent et une médaille en vermeil offertes par la Société et réservées aux membres sociétaires 1200 fr. plus une coupe en argent, valeur 1500 fr. offerte exclusivement par M. JOHN RICHARDSON, Membre du Royal Victoria-club aux yachts attachés au port de Cannes.

COURSES GÉNÉRALES A L'AVIRON.

PREMIÈRE SÉRIE.

Au-dessus de 7 mètres

1^{er} Prix : Une médaille en vermeil offerte par la Société, plus 100 fr. offerts par la ville.

2^{me} Prix offert par la ville 25 fr.

3^{me} Série (Mousses).

Prix offert par la ville 25 fr.

DROITS D'ENTRÉE.

VOILE.	1 ^{re} Catégorie.	40 fr.
		1 ^{re} série	20 »
		2 ^e série	15 »
AVIRON	2 ^e Catégorie.	10 »
		3 ^e série	5 »

VALEUR TOTALE DES PRIX 5,000 FR.

Les inscriptions seront reçues verbalement ou par écrit au bureau de M. Mège, commissaire de Marine de Cannes jusqu'au samedi, 2 avril à midi.

Le Président,
VALOMBROSA.

MUSIQUE DE CHAMBRE A NICE.

Quand le mercredi des cendres a planté le drapeau de la pénitence sur la tombe de carnaval, les plaisirs bruyants s'enfuient de Nice comme de tout autre lieu du monde. L'éternelle cité du soleil, comme l'appellent les riverains du Paillon, n'est pas mieux favorisée que les villes brumeuses du centre de l'empire. Minuit sonné, le soir du mardi gras, la ville se transforme, les quadrilles cessent et les polkas s'éteignent. Plus de valse rapides! plus de cotillons échevelés!... Plus rien!

— Alors la saison est finie?

— Du tout.

— Comment du tout?

— Sans doute. En disant plus rien on excepte toujours quelque chose. Il suffit d'avoir étudié une

demi heure la grammaire de Noël et Chapsal pour ne point ignorer qu'une exception est le corollaire d'une règle.

— Ce raisonnement me semble légèrement spécieux.

— Vous pensez comme un homme prévenu.

— Hé bien, soit : mais que reste-t-il encore?

— Parbleu, la musique de chambre.

— Ah!... comme dans la rue de la Victoire, à Paris, non loin du petit hôtel occupé jadis par le général Bonaparte?

— Précisément!

— Comme dans la rue du Mail, toujours à Paris, à deux pas d'un hôtel dont le nom m'échappe, où la maîtresse de la maison héberge, tous les soirs, une heure durant, les amis des lettres, moyennant trente-six sous par tête?

— Juste!

— Et qui entend-on dans ces soirées? M^{me} Oscar Comettant?

— Non.

— M^{lle} Joséphine Martin?

— Non.

— M^{lle} Marie Marceau?

— Non.

— Alors M^{me} la baronne de B... qui a quitté son mari depuis un an parce qu'il lui a jeté un chat à la figure?

— Pas davantage.

Souvenez-vous donc que nous ne sommes pas à Paris, que nous sommes à Nice, à Nice, où l'on doit bâtir un Casino pour récompenser la *France Méridionale* d'avoir écrit un article en latin.

— Mais pour l'amour de Dieu, qui entend-on?

— Tenez, prenez ce programme et lisez :

— *Concert donné par M^{lle} Coraly Mugnier, violoniste.*

Avez-vous entendu M^{lle} Coraly Mugnier?

— Oui, lundi dernier.

— Hé bien?

— Hé bien! M^{lle} Coraly Mugnier est ce que l'on appelle une artiste du crû. Oh! n'en faites pas fi! Elle a fait merveille! Depuis qu'on a commencé la décentralisation en France, les arts ont fait beaucoup de progrès en province.

M^{lle} Coraly est une jeune personne d'une beauté remarquable, pleine de distinction dans ses manières malgré l'affabilité empressée qu'elle témoigne à tous ceux qu'elle connaît. Son goût pour la musique égale son talent. Elle connaît suffisamment le piano pour acquérir en face d'un clavier la réputation d'une musicienne de mérite; mais elle préfère le violon au piano. Cette préférence n'est pas à coup sûr le résultat d'un caprice de femme; elle doit être un effet de tempérament. Et un homme, habitué à se rendre compte des motifs qui nous guident dans les diverses circonstances de la vie, trouverait certainement dans cet amour du violon matière à horoscope. Pour moi, du reste, je crois qu'une femme, qui s'adonne par goût à l'étude de cet instrument, possède des qualités que l'on ne rencontre point chez les autres personnes de son sexe. Aux avantages moraux dont la femme est ordinairement douée, elle doit joindre une force d'âme et une puissance de passion qui en font une nature d'élite, un être d'exception.

M^{lle} Coraly Mugnier a joué plusieurs morceaux. Deux ont été particulièrement remarqués : une *fantaisie-caprice*, de Vieuxtemps, et une *fantaisie* sur le *Trovatore*, d'Allard. Son coup d'archet est sûr; sa main est pleine de fermeté. A l'entendre sans la voir, on la prendrait pour un vieux maître dont l'archet

a cessé depuis longtemps d'éprouver des hésitations et de faire de la résistance.

Dans son concert M^{lle} Coraly a été très heureusement secondée par M^{lle} Adrienne Peschel, au concert de qui je regrette bien de n'avoir pas pu assister mercredi, et par M^{me} Selzer.

M^{lle} Peschel est une pianiste d'un talent fort remarquable et fort goûté à Nice. Elle a exécuté sur le piano : *Sur la plage*, une *fantaisie impromptue* et une *grande valse brillante*.

Quant à M^{me} Selzer c'est une femme du monde à qui il ne manque que les draperies de la scène pour être une actrice consommée. Elle chante comme on sourit avec grâce et sympathie.

M. Henry présidait cette soirée musicale. Sa réputation est trop bien établie à Nice pour que j'essaie de lui dire quelque chose d'agréable. Je craindrais de rester au dessous de la vérité en lui faisant un compliment. Puis qu'apprendrais-je au public qu'il ne connaisse déjà ? Comme homme, M. Henry jouit de toutes les qualités qui concilient l'estime ; comme artiste, il possède toutes celles qui gagnent l'affection du public.

A. CHAMBOX.

LETTRÉ PARISIENNE

Le jour où Gutenberg se vantait d'avoir fait une belle découverte, en trouvant l'imprimerie par la lettre mobile, je crois que l'illustre inventeur ne se doutait pas de l'incommensurable portée de son procédé. Les presses gémissent tant et si bien que je ne sais plus où s'arrêtera le travail des imprimeries.

Autrefois, le tirage d'un livre, d'une revue, d'une brochure, d'un journal, se mesurait à l'importance d'une doctrine, d'une classe, d'un parti, d'une opinion. Les ouvrages les plus goûtés n'avaient qu'un débit bien restreint. Boileau, le maître du vieux Parnasse, n'éveillait qu'un petit nombre d'échos.

Un jour, il écrivait à Barbin pour avoir des nouvelles du *Lutrin*, qui venait de mettre en émoi toutes les coteries littéraires, et Barbin lui répondait : — « Votre *Lutrin* s'enlève ; nous en vendons, s'il plaît à Dieu, cent exemplaires ! »

Aujourd'hui, un éditeur qui n'aurait comme perspective qu'un tirage de cent exemplaires reuserait impitoyablement de mettre son nom sur la couverture d'un livre nouveau. C'est par milliers que se comptent les tirages, c'est par montagnes que s'accumulent les éditions, et, pour se faire une idée de l'imprimerie, il faut se figurer l'ange Légionouvant ses millions d'ailes.

Nous avons eu les volumes à 4 fr. Quelle effroyable consommation le commerce en a faite ! Et pourtant, le volume à 4 fr. a disparu, parce que son prix ne permettait pas d'en tirer un assez grand nombre.

Nous avons eu la livraison à 4 sous. Quel succès ! Quelle vogue ! Quelle pluie de romans ? Eh bien ! la livraison à 4 sous a disparu, parce qu'elle n'allait pas assez loin.

Nous sommes alors arrivés au *nec plus ultra* du bon marché, et le roman à 10 centimes et à 5 centimes la livraison a inondé le monde, comme un déluge qui ne doit plus avoir de fin.

Si je vous signale cette exhubérance de publications de toutes sortes, de toutes couleurs, de toutes dimensions, de tous genres, c'est qu'en vérité on dirait qu'en ce moment cette fièvre qui nous pousse à nous faire imprimer me semble devenir encore de jour en jour plus violente. Je n'entends parler que de journaux, de revues, de livres nouveaux, étranges, fantastiques, impossibles.

Faut-il s'en applaudir ? Faut-il s'en attrister ? Qui, il faudrait battre des mains, si c'était la manifestation d'une vie intellectuelle plus largement comprise. Malheureusement, je ne vois, dans ces entassements tumultueux de choses imprimées, que des productions confuses et désordonnées, qui ne me paraissent pas toujours avoir été écrites, comme les ouvrages de M. de Buffon, avec des manchettes. Et alors je m'en afflige, car, s'il est vrai que l'homme ne vit pas seulement de pain, s'il est vrai que la parole est une nourriture, je redoute pour la santé intellectuelle et morale de la France ce régime littéraire, où la pensée s'égaré continuellement dans les conceptions sensuelles. Ce ne sont là le plus souvent que les jeux et les images des appétits charnels : *Ventri obedientia*, dit énergiquement Salluste.

Je ne puis passer en revue toute cette foule de publications qui nous débordent. Un mot seulement sur une nouveauté curieuse et piquante que je vois apparaître dans cette mêlée de livres, de brochures et de journaux.

Le recueil dont je veux vous entretenir s'appelle *l'Intermédiaire* des chercheurs et des curieux. C'est une revue qui vient établir un trait d'union entre tous les membres de cette innombrable armée qui remplit le domaine de l'intelligence. Au moyen de questions et de réponses simplement faites, *l'Intermédiaire* édifie chacun sur les mille incertitudes qui assiègent son esprit. Dans la crainte de rester obscur, il prend soin de nous éclairer sur la mission qu'il vient remplir, par trois épigraphes bien simples et bien intelligibles : — *Il se faut entr'aider*. — *Cherchez et vous trouverez*. — *Omnia quæque legendo*.

Cette publication est une nouveauté pour la France ; mais elle existe depuis longtemps en Angleterre, en Hollande et aux Etats Unis. Et nous nous vantons toujours d'avoir tout fait !

J'ai assisté à la conférence qui a fait entendre M. Henri Martin et M. Deschanel. Quelle émouvante séance !

M. Henri Martin, en parlant de Jeanne d'Arc, a présenté l'héroïne martyre comme le représentant de l'esprit de la France, dont il a fait le soldat de Dieu dans le monde. Il est impossible de faire mieux ressortir cette physionomie unique dans l'histoire. La vierge de Domremy nous montre à la fois la poésie des légendes, la gravité de l'histoire, le double enthousiasme de la patrie et de la foi, le feu des batailles, le prestige des oriflammes victorieuses et l'indicible martyre d'une sainte immolée par l'ennemi humilié par elle.

M. Deschanel, après cette lecture, inspirée par un fervent patriotisme, a su mériter un grand succès en répandant sur la nombreuse réunion un véritable feu d'artifice de traits spirituels. Il avait pour thème : *Les fabliaux français*, et il a fait cette piquante analyse en nous montrant, dans toute sa verve, le vieil esprit gaulois.

« On vient de vous montrer, a-t-il dit, que la France est le soldat de Dieu. Eh bien ! Je vais vous montrer que ce soldat a toujours la gaieté, voilà l'esprit de la France. »

Et, avec le défilé des fabliaux, a commencé la brillante démonstration de cette thèse. Je ne citerai qu'un de ses mots. Un jour, dans l'emportement d'un assaut, un soldat voit un de ses bras emporté par un boulet. Vous croirez que la brave donne une pensée, un regret à son membre perdu. Détrompez-vous. « — Et ma bague ? » s'écrie-t-il en voyant son bras rôbler dans le fossé. — Toute la lecture de M. Deschanel a été émaillée de traits semblables.

Lundi, a eu lieu, au théâtre de l'Odéon, la première représentation du *Marquis de Villemer*. Une certaine agitation, dont nous n'avons pas bien compris la cause dit la *Nation*, régnait aux alentours du théâtre et dans les rues avoisinantes. Des groupes s'étaient formés, on chantait ; mais il eût été difficile de discerner, tant les refrains étaient changeants au sein même des groupes, l'esprit qui animait ces orphéonistes improvisés.

La grande émotion, la véritable, était dans la salle.

Le succès du beau drame de Mme George Sand n'a pas été douteux un instant. Le public a écouté avec une attention sympathique et respectueuse ces scènes de la vie intime, rehaussées par la magie d'un style incomparable. Les applaudissements éclataient, ardents, passionnés, et, jusqu'à la fin, l'auteur nous a tenus sous le charme de son émouvante parole. C'est un des plus éclatants succès dont nous ayons été témoins au théâtre. Berton s'est surpassé. Du reste, la pièce est supérieurement jouée, et on rappelait les artistes presque à chaque scène.

A. DE G.

CHRONIQUE BELGE.

Bruxelles, le 23 février 1864.

La crise ministérielle, dont je vous ai parlé, se prolonge et rien n'annonce encore qu'elle doive se terminer prochainement. Loin de là, il semblerait plutôt que l'agitation que produit naturellement au début la démission d'un cabinet s'est calmée entièrement et que le silence se fait comme si l'on était entré dans une situation tout-à-fait régulière et normale. Les offres de pouvoir ne se renouvellent pas ; la situation ne se modifie sous aucun rapport, et le pays attend patiemment une solution, comme si elle devait naître d'un événement quelconque, mais certain.

Les ministres démissionnaires acceptent sans trop de répugnance, les loisirs extraordinaires, et ils en profitent pour conserver la jouissance provisoire des portefeuilles abandonnés d'une main et retenus de l'autre.

Cette position n'est pas tout-à-fait dépourvue d'avantages, car elle présente à ceux qui l'occupent tous les attraits du pouvoir sans aucun des inconvénients qui s'y attachent.

On prétend que les chambres seront décidément convoquées au commencement du mois de mars, sous le prétexte de discuter le projet de loi relatif à l'incorporation du bois de la Cambre. S'il en est ainsi, le pays assistera à un échange d'explications fort intéressantes sur la crise ministérielle.

La nouvelle de la mort de votre Auguste Souverain s'est répandue ici avec la rapidité de l'éclair, et elle a produit dans le pays tout entier une émotion réellement profonde. Mais il n'y a là rien d'étonnant, car l'illustre famille de Mérode qui a rendu de si nombreux et de si importants services à la Belgique, y jouit d'une popularité aussi étendue que méritée ; et puis, votre regrettée Princesse, qui était avant tout une femme de cœur, avait marqué son court séjour au milieu de nous par des actes qui rendent sa mémoire impérissable.

La presse belge tout entière, et c'était justice, s'est empressée de rendre hommage aux hautes et rares qualités de l'illustre Princesse de Monaco.

Le carnaval a été, cette année, aussi brillant que bruyant. Le carnaval des rues est mort. C'est à peine si, le soir, on a rencontré quelques masques dans les cafés. Les intrigues ont également passé de mode. Tout le temps est maintenant absorbé par la danse.

On organise pour la mi-carême une cavalcade magnifique au profit de l'association pour secourir les pauvres honteux sous le patronage de S. A. R. le duc de Brabant.

La société générale d'encouragement pour l'amélioration et le développement des courses en Belgique, qui a pris une si grande extension depuis deux ans, vient de publier le programme des courses de Bruxelles de 1864. Ce programme est des plus attrayants et tout annonce des courses fort brillantes.

Une nouvelle série de concerts a commencé. Dimanche dernier a eu lieu au Temple des Augustins un brillant

concert de la musique du régiment des Guides, sous l'habile direction de M. V. Bender, au profit de la Société royale de philanthropie. On annonce le concert de M. Cornéris, qui aura lieu au Cercle artistique et littéraire; celui de M. Reymond, violoniste, professeur au Conservatoire de Genève. M. Reymond a fait ses études au Conservatoire de Bruxelles, il est élève de Léonard, et remporta le premier prix. La Société royale la Réunion-Lyrique prépare à son tour un grand concert.

Je ne puis oublier de vous signaler la chute éclatante, au théâtre du Parc, des *Diables noirs* de M. Sardou, accueillis par des sifflets, malgré les coupures, les changements, les améliorations dont l'insuccès de Paris avait donné l'idée. Les longs récits du premier acte ont tout d'abord plongé le public dans une somnolence dont il n'est sorti que pour se mettre en colère. Les malices de l'auteur qui s'est avisé de faire de l'orage une sorte d'entre-tremetteur, ne l'ont pas désarmé. Il a écouté froidement le développement de cette étrange pièce; il a souri de certain mari viveur fort étonné de se sentir amoureux de sa femme, et a laissé passer sans y prendre garde trois personnages qui promènent au milieu de l'action des types copiés dans les *Faux bons hommes*, le *Testament de César Girodot*, et l'*Héritage de M. Plumet*; mais le rideau baissé, il a sifflé et bien sifflé. Ce n'est pas la faute du directeur si les *Diables noirs* n'ont pas plu. Il a fait de son mieux.

L'arrivée de M^{me} Ferraris apportera de la diversité dans le répertoire de la danse; je me hâte de mentionner le grand succès qu'elle vient d'obtenir dans *Giselle*.

Il ne suffit pas, pour notre public, de porter un nom célèbre, et un titre quelconque pour être accueilli d'emblée avec faveur; loin d'être favorable à celui qui se présente pour la première fois, la réputation établie ailleurs lui donne une certaine défiance, souvent regrettable. Mais quand l'artiste nouveau montre un talent réel, la salle est curieuse à examiner: elle s'échauffe peu à peu; le public se rassure; il a la preuve qu'on ne l'a point trompé et alors il se livre à son bon mouvement; rien ne passe inaperçu, tout est observé avec le soin le plus scrupuleux, et si un rappel éclate à la fin d'un acte, d'un air, d'une fantaisie, le chanteur, le danseur ou l'instrumentiste peut se dire, en venant saluer son terrible juge: « Enfin me voilà reçu! ils m'applaudissent! »

Le succès de M^{me} Ferraris a fait naître immédiatement dans l'esprit des connaisseurs l'idée de la comparer avec d'autres danseuses, dont l'une qui vient de nous quitter, était parvenue à remuer les plus calmes habitués, — par son talent fort apprécié à Bruxelles et ailleurs, le parallèle était assez curieux. Un admirateur forcené de M^{lle} Friedberg, disait hautement son opinion; « Moi je n'aime pas les vestales, je préfère les bacchantes! » M^{me} Ferraris ne se plaindra pas de la qualification: — le mot n'a rien d'exagéré.

Depuis que la guerre, c'est-à-dire, l'égoïsme muet, a paru dans le monde, l'humanité n'a pas cessé de faire des tentatives pour amoindrir les conséquences du fléau. Ne pouvant empêcher la lutte, effet inexplicable de passions aveugles, elle a cherché du moins à diminuer le nombre des victimes, en disputant à la mort, ce que la mort n'avait pas achevé. De là l'organisation du service chirurgical dans les armées; mais les secours accordés aux soldats ont toujours été insuffisants. L'art de guérir est resté bien arriéré de l'art de tuer. Cette triste vérité domine les plus pompeux récits des plus brillantes victoires. Malgré les relations les plus navrantes et les appels les plus pathétiques de l'humanité la charité reste encore impuissante contre les horreurs et les désastres de la guerre.

Un livre récent, *Un souvenir de Solferino*, par M. le docteur Dunant de Genève, raconte dans des pages éloquentes, le triste et lamentable délaissement de tant de milliers de blessés, dont la mort s'empare, faute des secours nécessaires.

A la voix de M. Dunant, une conférence internationale s'est réunie à Genève, les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863, pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire des armées en campagne. Aux membres

de cette conférence furent adjoints, par leurs gouvernements respectifs, des délégués de l'Autriche, de Bavière, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, du Hanovre, de la Hesse, de l'Italie, de l'Ordre de St-Jean-de-Jérusalem, des Pays-Bas, de la Prusse, de la Russie, de la Saxe, de la Suède, de la Suisse et de Wurtemberg.

Des comités pour venir en aide aux blessés de la guerre se sont déjà organisés dans différents pays. En temps de paix, ces comités préparent des secours matériels de tout genre, et cherchent à former et à instruire des infirmiers volontaires. En cas de guerre, ils fournissent, dans les mesures de leurs ressources, des secours aux armées, mettent en activité les infirmiers volontaires et font disposer, d'accord avec l'autorité militaire, des locaux pour recevoir les blessés. Les infirmiers volontaires portent dans tous les pays, comme signe distinctif et uniforme, un brassard blanc avec une croix rouge.

Un comité, sur les mêmes bases que celui de Genève, vient de se constituer à Bruxelles. Une œuvre aussi importante et aussi éminemment chrétienne ne peut manquer de grandir rapidement dans un pays de paix et de neutralité comme la Belgique, dont la charité est traditionnelle.

GEORGES HENRY.

ALPHONSE CHAMBRON — Rédacteur-Gérant

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Étude de M^e Henri Leydet notaire et défenseur, à Monaco.

Par ordonnance d'adjudication rendue par M. Joseph Désiré Collomp, président du Tribunal Supérieur de la principauté de Monaco, le 28 décembre 1863, enregistrée, confirmée par jugement du dit tribunal à la date du neuf février mil-huit-cent-soixante-quatre, enregistré,

M. Jean-Ferdinand Dalmas, docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'honneur, ancien chef de l'hôpital militaire de Toulouse,

Et M. Louis Constant Chevalet, aussi docteur en médecine, chevalier de l'ordre de St-Charles, médecin de S. A. S. le Prince de Monaco;

L'un et l'autre demeurant et domiciliés à Monaco, ont été déclarés adjudicataires, et par portions égales, au prix de cinq mille cinquante francs, outre les charges, d'une propriété rurale, complantée en citronniers et oliviers, arrosable en partie, située dans la principauté de Monaco, au quartier des Moulins.

La dite propriété dépendant de la succession de M. Joseph Berry, en son vivant lieutenant de place dans l'armée d'Italie, représenté par la Demoiselle Rosine et le Sieur Guillaume Berry, ses enfants, mineurs, sous la tutelle légale de leur mère Dame Dévote Arnaud, veuve Berry, propriétaire, demeurant et domiciliée à Monaco.

De laquelle propriété, prélèvement fait de la somme de huit cents francs en faveur des enfants mineurs sus-nommés, la dite dame veuve Berry a le quart.

Le quatre mars courant, dépôt a été fait au greffe du Tribunal supérieur de la principauté d'une expédition et d'un extrait analytique de l'ordonnance d'adjudication transcrite.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir cette inscription dans le délai d'un mois, et, qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 4 mars mil-huit-cent-soixante-quatre.

H. LEYDET,
Notaire et Défenseur,

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 février au 4 Mars 1864.

NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	m. d.
ID.	id.	id.	id.
VINTIMILLE.	b. <i>St-André</i> ,	c. Lorenzi,	m. d.
ID.	b. <i>St-Jean</i> ,	c. Marcenaro,	id.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	id.
ID.	b. <i>Annonciation</i> ,	c. Arata,	id.
ID.	b. <i>Assomption</i> ,	c. Isouard,	chaux
ID.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	en lest
ID.	id.	id.	id.
ID.	b. <i>Vintimille</i> ,	c. Pisan,	id.

Départs du 27 février au 4 Mars 1864.

NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	en lest
ID.	id.	id.	id.
GÈNES.	b. <i>St-André</i> ,	c. Lorenzi,	m. d.
ID.	b. <i>St-Sécond</i> ,	c. Marcenaro,	id.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	en lest
ID.	b. <i>Annonciation</i> ,	c. Arata,	id.
ID.	b. <i>Assomption</i> ,	c. Isouard,	id.
ID.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	c. Imbert,	id.
ID.	id.	id.	id.
VINTIMILLE.	b. <i>Vintimille</i> ,	c. Pisan,	m. d.

Bulletin Météorologique du 28 février au 5 mars 1864

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
28 Fév.	7	12	13	beau	nul.
29 »	10	13	14	id.	id.
1 ^{er} mars	12	13	14	id.	id.
2 »	12	15	16	pluie	id.
3 »	12	15	16	beau	id.
4 »	13	16	16 5/10	id.	id.
5 »	12	15	15	id.	id.

ENTREPOT

DÉ BOIS POUR BATISSE & MENUISERIE
Bois de première et seconde qualité. — Prix modérés.

S'adresser à Neri fils, menuisier à Monaco.

Den bekannten Freunden und Freundinnen in Hombourg.

Herzlichsten Dank

FREUND, H.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

A 8 heures du soir dans la salle de Bal.

MONACO 1864. — Imprimerie du Journal de Monaco.

La Monographie des Hémorrhoides, par le docteur A. LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérissons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 4 vol. in-8° pour 4 fr., à Paris, 14, rue de l'Échiquier. (Consultations.) (3)

A LA REINE DES FLEURS



PARFUMERIE A BASE DE LAIT D'IRIS
L.T. PIVER
PARFUMEUR DE S. M. L'EMPEREUR
SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE
et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT

Entrepôt général, boulevard de Strasbourg. 10.
PARIS
DÉPOTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.